

**Vous êtes employeur privé ou public ?**

**Cap emploi, votre partenaire pour vos recrutements et maintiens dans l'emploi**



**Un réseau national de 98 organismes de placement spécialisés Cap emploi composé de plus de 2200 professionnels**

**En 2018:**

**150 000 employeurs** privés et publics accompagnés pour le recrutement ou le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés

**84 000 placements**

**19 500 maintiens dans l'emploi**



**220 000 personnes handicapées accompagnées**

Nous accompagnons :

- ▶ Les employeurs privés
- ▶ Les employeurs publics
- ▶ Les demandeurs d'emploi
- ▶ Les salariés
- ▶ Les agents de la fonction publique
- ▶ Les travailleurs indépendants

## Cap emploi, votre interlocuteur privilégié pour :

L'information et la sensibilisation sur le handicap au travail.  
Le soutien dans la mise en place de votre politique emploi handicap.

Le conseil en recrutement, le reclassement professionnel et la gestion des carrières.

### Recrutement :

Accompagnement de la définition du besoin jusqu'à la réalisation d'un projet de recrutement, puis sur l'intégration et le suivi en emploi du collaborateur.

### Maintien dans l'emploi :

Analyse de la situation, recherche de solution et accompagnement à l'adaptation au poste, au reclassement interne ou à la transition professionnelle.

Un réseau national :  
Retrouvez l'annuaire des Cap emploi sur [www.cheops-ops.org](http://www.cheops-ops.org)  
Cheops, le réseau des Cap emploi adhérents

### Nos plus-values :

- Un interlocuteur unique pour vos recrutements et vos maintiens dans l'emploi.
- Un accompagnement adapté à vos besoins.
- Un appui à la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Une expertise du handicap notamment sur les besoins de compensation.
- Un appui à la mobilisation des mesures et des aides de droit commun et spécifiques.

Acteur du service public de l'emploi piloté par :

